



5^e EXERCICE SEPT 2017 - SEPT 2018

RAPPORT ANNUEL

de la Fondation Terre de Liens



Reconnue d'utilité publique, la Fondation Terre de Liens a pour objet de protéger l'environnement en agissant sur le patrimoine foncier, ressource rare et support de la biodiversité et du développement d'un territoire.

LES CHIFFRES CLÉS



23 FERMES AU TOTAL

DONT 7 FERMES
AVEC UN FORT ENJEU
DE PRÉSERVATION
DE LA RESSOURCE EN EAU



ET 3 FERMES AVEC
UN FORT ENJEU
DE PRÉSERVATION
D'UNE BIODIVERSITÉ
EXCEPTIONNELLE



35 PAYSANS INSTALLÉS

DONT 12 HOMMES ET 23 FEMMES



519

HECTARES
DE TERRES AGRICOLES
PRÉSERVÉES EN BIO

En 2017-2018



10 SALARIÉS

12 ADMINISTRATEURS



10 878 DONATEURS

DONT 3 202 NOUVEAUX
DONATEURS



111

ORGANISATIONS MÉCÈNES

1 439 669 €

DE DONIS ET DE LEGS



388 655 €

DE SUBVENTIONS ACCORDÉES
PAR LA FONDATION

RAPPORT FINANCIER



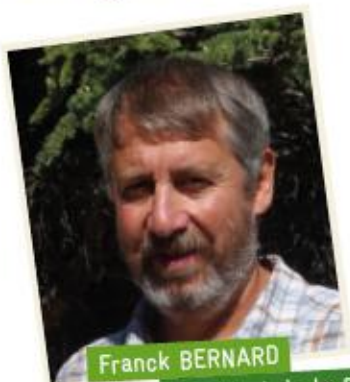
LE MOT DU PRÉSIDENT

“ Cette année, la Fondation Terre de Liens souffle cinq bougies.

Pendant ces cinq premières années de vie, notre équipe s'est considérablement étoffée, passant de 2 à 10 salariés. Appuyés par des bénévoles, tous ont beaucoup travaillé pour construire une fondation qui porte bien ce nom, solide et ancrée dans notre mission de préservation du foncier agricole. Nos efforts portent leurs fruits. Des citoyens soucieux de la transmission de leurs biens agricoles nous font confiance et le nombre de fermes acquises par donation augmente, ainsi que les promesses de legs. Des partenariats structurants, notamment avec les Agences de l'Eau, nous permettent d'acheter des fermes sur des zones où la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité sont des enjeux majeurs. C'est le cas pour la ferme des Clémingues en Nord-Pas-de-Calais, où un hectare de marais audomarois, zone humide d'importance internationale, est désormais protégé et mis en culture avec une production maraîchère et un élevage de chèvres, tous deux en agriculture biologique. Notre expertise est également reconnue dans la sphère politique, puisque cette

année Terre de Liens a été auditionné à plusieurs reprises par le Parlement français dans le cadre de la préparation d'une nouvelle loi agricole et foncière.

Mais plus gratifiant est de constater que des milliers de citoyens et citoyennes mesurent l'importance de notre action et nous font confiance. Cette année encore le nombre de personnes qui soutiennent financièrement la Fondation Terre de Liens a nettement augmenté. Nous sommes heureux d'accueillir plus de 3 000 nouveaux donateurs parmi nous. Merci beaucoup pour votre engagement !



Franck BERNARD

Président de la Fondation



D'OÙ VIENNENT NOS RESSOURCES ?

Total = 2 863 874 €

Produits courants
= 2 129 521 €

Dons, donations
et legs des particuliers

Locations
et fermages

Dons d'actions
de la Foncière
Terre de Liens

Autres produits

Dons
d'entreprises
et associations

68%

4%

5%

13%

10%

Produits exceptionnels
= 734 353 €



L'EMPLOI DE NOS RESSOURCES

Total = 1 843 737 €

80% des ressources sont employées pour remplir les missions sociales de la Fondation.

Seulement 20% des ressources sont employées pour le fonctionnement et la collecte.

10% Collecte

10% Fonctionnement



Préservation des terres agricoles 51%

Sensibilisation des collectivités 2%

Sensibilisation des citoyens 27%

Retrouvez le rapport du commissaire aux comptes et le rapport financier complet sur www.terredeliens.org ou demandez-le via fondation@terredeliens.org

BILAN FINANCIER

Nous stabilisons cette année nos ressources à plus de 2 M€ tout en maintenant nos frais de fonctionnement et de collecte à 20%. Ainsi nous utilisons 80% de nos ressources sur nos missions sociales.

Cet exercice est marqué par un fait majeur : l'incendie et la destruction d'un bâtiment abritant un logement et deux activités agricoles sur la ferme de Porteclose (Ariège). L'indemnisation de l'assurance est un produit exceptionnel de plus de 700 k€ qui explique en partie le résultat positif de l'exercice et nous permettra d'effectuer la reconstruction de cette ferme dans les années à venir. Quant au reste du résultat à affecter, le CA a décidé d'en mettre une partie en réserve (90 k€) afin d'anticiper les travaux sur nos fermes, tout en continuant à stabiliser le capital de la Foncière Terre de Liens à hauteur de plus de 170 k€ cette année.

NOTRE PATRIMOINE EN BÂTI

1 994 093 €



NOTRE PATRIMOINE EN TERRE

519 ha

1 822 094 €



ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS DANS

LA PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES

En 2017 - 2018, la Fondation a acquis 6 fermes et 1 parcelle en complément d'acquisition, augmentant son patrimoine de 483 k€ avec 107 hectares de terre.

- **BRUCOURT (14)**, achat de 19 hectares de prairies humides dans les marais de Dives pour conforter l'autonomie fourragère d'un élevage bovin lait avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- **CLÉMINGUES (62)**, achat de 1 hectare de terres maraîchères dans le marais audomarois, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais
- **GUICHOUNAT (09)**, donation en nue-propriété de 40 hectares de prairies pour permettre la reprise d'un élevage bovin viande
- **SAINT ROCH (61)**, achat de 12 hectares de prairies en zone de captage d'eau potable venant conforter un élevage existant en bovin lait avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- **LA FERME DE POMMIERS (38)**, achat de 6 hectares de prairies pour pérenniser l'activité d'élevage de brebis laitières sur la ferme
- **LES GRANDES SOUCHES (79)**, donation de 24 hectares de terres pour l'élevage de porcs bio avec transformation sur la ferme
- **MAUBUSSON (49)**, achat de 5 hectares de prairie pour conforter l'autonomie fourragère de l'élevage bovin

TRAVAUX EFFECTUÉS

SUR LE BÂTI EN 2017-18

381 877 €





5^e EXERCICE SEPT 2017 - SEPT 2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Zoom sur nos missions sociales



COMMENT LA FONDATION TERRE DE LIENS ACQUIERT DES FERMES ?

Par Emmanuel Jaccaud,
chargé de legs et donations

Notre ambition est de faire du foncier agricole un bien commun en le sortant du marché spéculatif et en garantissant sa vocation nourricière pour les générations futures. Pour remplir ces missions d'utilité publique, la Fondation acquiert des fermes de trois façons principales.

En premier lieu, elle est en capacité de recevoir et de gérer des legs et donations de biens agricoles. Les propriétaires qui décident de transmettre leur ferme à la Fondation Terre de Liens ont la garantie que leur patrimoine conservera sa vocation agricole pour l'éternité, et qu'il sera mis à bail à des agriculteurs et agricultrices aux pratiques respectueuses de l'environnement. Nous pouvons également recevoir des biens non-agricoles, que nous sommes amenés à revendre pour accomplir nos missions.

Ensuite, nous pouvons acheter des fermes en partenariat avec des collectivités et des agences de l'eau, par le biais de subventions d'investissements qui nous sont accordées. Ces acquisitions sont toujours complétées par des fonds propres de la Fondation, qui proviennent du soutien de nos donateurs.

Enfin depuis plus d'une année, nous avons allié les complémentarités de la Fondation et de la Foncière Terre de Liens pour acquérir des fermes conjointement. Cela nous permet de répondre plus facilement aux besoins des donateurs qui souhaitent nous transmettre un bien agricole, mais où la totalité des biens ne peut être donnée. Cela permet aussi de répondre à des collectivités qui ne financent que partiellement l'acquisition d'un bien. Ainsi, l'alliance entre la collecte de dons par la fondation et la collecte d'épargne citoyenne par la foncière, nous permet sur ces co-acquisitions de mener des projets de plus grande ampleur.



CONTACT

10, rue Archinard – 26400 Crest

Tél : 09 70 20 31 51

Courriel : e.jaccaud@terredeliens.org



LA GESTION DE NOTRE PATRIMOINE, UNE MISSION DE TAILLE



Par Chloé Dautrey, chargée de gestion patrimoniale
à la Fondation et à la Foncière Terre de Liens

RÉNOVER, AMÉLIORER, RECONSTRUIRE...

La Fondation Terre de Liens a une responsabilité forte pour à la fois maintenir le patrimoine agricole sur le long terme mais aussi l'améliorer. Ainsi, nous investissons chaque année près de 100 000 € en travaux sur nos fermes. Avec l'augmentation du nombre de fermes en propriété et des chantiers plus ambitieux, notamment la rénovation complète du logement de la ferme de Maubusson, l'investissement sur les travaux s'élève à plus de 300 000 € sur l'exercice comptable 2017-2018. Nous savons déjà que les deux années à venir vont nécessiter des investissements encore plus importants, que nous estimons à plus d'un million et demi d'euros. En effet, l'incendie sur la ferme de Porteclose nous amène à reconstruire entièrement deux bâtiments agricoles et une maison d'habitation. Ces travaux seront en partie financés grâce aux indemnités d'assurance, mais également sur nos ressources financières. C'est bien grâce à nos fonds propres issus de collecte de dons citoyenne que nous pouvons faire face à la fois aux imprévus, mais aussi à nos engagements en tant que fondation patrimoniale. Afin de diminuer les coûts des travaux, notamment en achat de matériaux, nous développons aussi des partenariats de mécénat en nature avec des fournisseurs du bâtiment.

TERRE DE LIENS, RECONNU OPÉRATEUR DU LOGEMENT SOCIAL

Afin d'améliorer significativement la qualité des logements des fermes Terre de Liens, la foncière et la fondation ont entamé en 2017 une démarche d'agrément ministériel de maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI), qui a été obtenu fin juin 2018. Cet agrément reconnaît la Foncière Terre de Liens comme opérateur du logement social au niveau national.

Cet agrément, parce qu'il nous fera bénéficier d'avantages fiscaux et de subventions importantes, ouvre la voie à de meilleures rénovations des logements de toutes les fermes Terre de Liens. La fondation va confier des parcelles à la foncière sous forme de bail à rénovation ou de bail à construction afin que cette dernière y réalise des travaux. Les habitations pourront ainsi être entièrement isolées et repensées dans leur fonctionnalité, tout en respectant les montants des loyers qui sont plafonnés par le code rural et les critères des logements sociaux. Il s'agit là d'une collaboration inédite et fructueuse entre la Foncière et la Fondation Terre de Liens qui permet à chacune de ces structures d'aller plus loin dans son engagement citoyen.

LES FERMES DE LA FONDATION

ACTUALITÉS SUR LES FERMES

LÉGENDE



TAILLE



PAYSANS



ACTIVITÉ



COMMERCIALISATION



BRUCOURT

19 ha

2 hommes / 1 femme

Élevage bovin / lait

coopérative



Achat

NOUVELLE FERME



Par Emmanuel Jaccaud, chargé de gestion patrimoniale,
legs et donations

Le marais de la Dives présente un écosystème remarquable avec sa biodiversité. Ce patrimoine naturel normand est un héritage paysan depuis le Moyen Âge où les moines ont aménagé patiemment des prairies humides. D'où l'importance de maintenir une activité d'élevage et d'entretien des différents canaux. Dans le souci de préserver ce milieu naturel si fragile, l'agence de l'eau Seine Normandie a soutenu la Fondation pour l'acquisition de 19,45 hectares avec une subvention de 77 500€ représentant près de 80% des frais d'acquisition. Il faut remarquer dans cette opération le partenariat avec la Safer répondant à sa mission, prévue par le code rural, de protection de l'environnement. Nous avons ainsi une collaboration pertinente entre différents acteurs mobilisés pour le maintien d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Cette prairie de fauche va être mise à bail auprès de Michel et Brigitte ainsi que Jean-Charles leur fils. Agriculteurs en EARL, ils sont installés en élevage laitier bio depuis 1998.

« C'est un foin appétent pour les vaches du fait de la diversité de la flore du marais » nous dit Michel et renforce ainsi un système laitier presque tout en herbe sur environ 83 hectares en fermage. L'autonomie fourragère reste un objectif important et nécessite d'autres prairie de fauche. Michel a à cœur de transmettre d'ici deux ans sa ferme à Jean-Charles. Mais le contexte est devenu très concurrentiel avec d'autres usages agricoles tels les Haras pour l'élevage des chevaux et les sociétés de chasse utilisant l'immersion des prairies pour la chasse au gibier d'eau.

Jean-Charles est donc très satisfait de ce bail rural environnemental et envisage sereinement la transmission de la ferme familiale en 2020. Bénéficiaire d'une Dotation jeune agriculteur (DJA), la continuité de cet élevage avec ses 65 vaches laitières, bien sûr normandes, est ainsi assurée.





FLACELEYRE

Donation

- 13 ha / 2 maisons / bâtiments agricoles
- 2 hommes Maraîchage / élevage caprin
- petits fruits / poules pondeuses / pain / fromage
- Amap / vente à la ferme / marchés



Par Magali Estour, chargée de relation membres, et Bertrand Lapostollet, membre du conseil d'administration de la Fondation Terre de Liens

8h du matin : nous montons retrouver Mickaël et Xavier dans les jardins où ils profitent de la fraîcheur matinale pour préparer les sols avec leur jument. La traction animale fait en effet partie intégrante de l'identité de la ferme de Flaceyre. Elle est particulièrement adaptée aux multiples terrasses et coteaux qui composent le lieu. La dimension de lieu de vie collectif est importante ici, Mickaël et Xavier y sont rarement seuls, entourés de woofers, stagiaires, amis et jeunes migrants accueillis à la ferme. Cette année l'isolation des combles du bâtiment d'habitation financée

par les « certificats d'économie d'énergie » a permis d'améliorer le confort : les hivers sont plutôt rudes en Haute-Loire. La production maraîchère permet une grande autosuffisance en plus d'une commercialisation occasionnelle sur les marchés et à la cantine scolaire de la commune. Du pain est également confectionné et vendu chaque semaine. La construction d'un fournil améliorera les conditions de travail ainsi que la capacité de production. Un projet de rachat de parcelles par la fondation doit permettre de continuer à sécuriser le parcellaire de la ferme.



LE PERROUX

Indivision (25%)

avec la Foncière Terre de Liens

- 42 ha / 1 maison / bâtiments agricoles
- 1 homme Élevage bovin et porcin
- transformation charcuterie
- Marchés / vente à la ferme



Par Franck Bernard, président de la Fondation Terre de Liens

En cette belle fin d'août, j'arrive à la ferme du Perroux en début d'après midi lorsque Mathieu termine un entretien avec son vétérinaire. Sa famille et lui ont emménagé cet hiver dans leur nouvelle maison, après deux ans de location dans un village voisin, et cela a changé leur vie ! Enfin installés sur la ferme, Mathieu peut maintenant profiter pleinement de sa famille qui vient juste de s'agrandir. Les travaux de restauration ont été effectués par des artisans aidés par un groupe de bénévoles très motivés, qui ont organisé plusieurs chantiers participatifs sur la ferme. La transformation de la viande de porc, dans son atelier flambant neuf et la commercialisation lui prennent beaucoup de temps, même s'il est aidé par un boucher pour la découpe. La viande de porc et la charcuterie produites par Mathieu

sont excellentes – je les ai goûtées ! – et les quelques clients qui sont passés lors d'une permanence de vente sur la ferme en fin d'après midi en font l'éloge spontanément. Mathieu est à la recherche d'une salariée pour l'aider à s'occuper de ses bêtes et des cultures pour alléger sa charge de travail. Il a toujours autant de joie d'avoir entrepris ce projet de reconversion, mais un certain nombre de problèmes le tracassent fortement dans ces premières années d'exploitation : une plainte auprès de l'administration d'un voisin pour un problème de pollution de son captage, fuite de son troupeau de vaches pendant quelques jours, problèmes avec les services vétérinaires, casse de son matériel (camion et four) acheté d'occasion... Mathieu ne s'ennuie pas dans sa nouvelle vie de paysan !



CLÉMINGUES

- 1 ha 1 homme / 1 femme
- Maraîchage / élevage caprin
- Amap

NOUVELLE FERME

Achat



Situé dans le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et au cœur du marais audomarois, zone humide d'importance internationale, le site des Clémingues couvre près d'un hectare de petits îlots entourés de watergangs (canaux qui sillonnent le marais). Elodie et Freddy vont les remettre en culture pour produire des légumes en agriculture biologique : un exemple pour la protection de l'eau et de la biodiversité dans ce marais de tradition maraîchère. Élodie et Freddy ont rejoint en 2010 la couveuse d'activités « À Petits Pas » pour s'installer progressivement

et être accompagnés dans leur démarche. Débutant avec 3 chèvres et 1500 m², «Le Jardin d'Élodie» comprend aujourd'hui 3,5 hectares de terre et 25 chèvres. Le couple souhaitait avoir accès à plus de terres pour pouvoir installer des serres et produire leur propre fourrage. L'intervention de Terre de Liens leur permet d'accéder à une nouvelle parcelle pour pérenniser leur production sans s'endetter. Pour la commercialisation, le couple privilégie la vente en circuits courts : vente directe à la ferme, à l'Amap de la Morinie, et via une coopérative biologique.



GUICHOUNAT

- 40 ha 1 homme
- Bovin viande
- Vente à la ferme / vente en ligne

NOUVELLE FERME

Donation



Par Gabriela Morinay-Calmon, chargée de collecte et communication

J'arrive au Guichounat accompagnée de Christian, bénévole référent de la ferme, et d'un ciel nuageux qui annonce un orage d'été pour la fin de la journée. Nous sommes reçus chez Bernard et Françoise, couple de retraités venus "se mettre au vert" en Ariège. Ayant vécu à la campagne dans sa jeunesse, Bernard nous raconte qu'il a toujours nourri l'espoir d'un jour vivre de l'agriculture, *"mais la vie a fait que je suis devenu ingénieur"*. Ils sont arrivés en Ariège dans les années 80, où ils ont acheté d'abord une maison paysanne et ensuite des terres, qui ont permis l'installation de leur nièce et de son mari Jean-Pierre en élevage de brebis à viande. Sans héritiers directs, Bernard et Françoise ont démarré il y a quelques années une réflexion sur la transmission des terres du Guichounat car vendre ces terres au plus offrant n'a jamais été une option pour eux. Ils ont entendu parler de Terre de Liens par le biais de l'Ardear, association de développement rural liée à la Confédération paysanne, et ont pris contact avec l'association Terre de Liens en Midi-Pyrénées, où ils ont été reçus par

Christian. Au départ, leur intention était de faire don des terres à Terre de Liens en maintenant le bail existant, mais Jean-Pierre ayant décidé d'arrêter son activité agricole, il fallait trouver un nouveau porteur de projet pour ces terres. Heureusement ils n'ont pas eu besoin d'aller chercher très loin...

À midi, Jean-Pierre et François nous rejoignent pour le déjeuner. François est fils de paysans sur une ferme voisine du Guichounat. Il a toujours aidé ses parents dans l'entretien de leur troupeau de vaches à viande, mais la taille de l'exploitation ne permettait pas à François de s'installer avec un statut d'agriculteur. Jusqu'à ce que Bernard et Françoise, à l'initiative de Jean-Pierre, proposent à François de reprendre le bail sur leurs terres. Aujourd'hui la Fondation Terre de Liens est devenue nue-propriétaire des 40 hectares de terres du Guichounat qui sont cultivés par François, locataire de Bernard et Françoise. Avec plus de surface, il a repris l'activité d'élevage de ses parents en agriculture bio et vend sa production directement à la ferme.



MAUBUSSON

-  24 ha de bocage / 40 ha bois
- 35 ha étang / 2 habitations / 6 bâtiments agricoles
-  1 homme / 1 femme
-  Bovin et porcin viande
-  Amap / vente à la ferme

Legs
Complément d'acquisition



Par Constance Nowacki, chargée de collecte et communication

Depuis leur installation en 2014, Audrey et Hadrien qui élèvent des porcs en plein air et des petites vaches bretonnes Pies Noires, s'acheminent cette année vers encore plus d'autonomie dans leur activité. L'acquisition en juin 2018 de 4,7 hectares de terres supplémentaires vient compléter les parcelles destinées à l'alimentation des bêtes. Un atelier de transformation de viande en charcuterie à la ferme est prévu pour 2019. Par ailleurs, l'étang de 22 hectares classé Espace naturel sensible (ENS) avec la forêt qui l'entoure, a été réhabilité en partenariat avec la LPO

pour préserver la faune et la flore qu'il abrite et pratiquer une activité piscoicole, nouvelle source de revenus pour les fermiers. Mais cette année a surtout été marquée par la rénovation de l'ancien moulin à eau datant du XIII^e siècle. Cette bâtisse très dégradée a été réhabilitée en habitation après d'importants travaux : isolation, cloisons, huisseries... Les fermiers devraient enfin pouvoir quitter l'ancien grainetier dans lequel ils vivaient pour entrer dans les nouveaux lieux avant la fin de l'année et y passer leur premier hiver au chaud.



PORTECLUSE

-  98 ha / 3 maisons / 2 bâtiments agricoles
- 1 école  2 hommes / 2 femmes
-  Maraîchage / élevage caprin bovin et ovin (fromage)
-  Amap / vente à la ferme

Donation



Par Jean Pluvinage, membre du bureau de la Fondation Terre de Liens

Le domaine de Porteclose a subi un important incendie en décembre 2017 qui a détruit complètement une habitation, une étable et différents locaux techniques. Heureusement aucune victime n'a été à déplorer. L'ensemble des fermiers ont été touchés dans leurs vies privées et dans leurs activités agricoles. Joseph (nouveau maraîcher), Aurore et leur fils, fraîchement installés sur la ferme, ont dû être relogés dans une yourte. Les éleveurs, Camille, Jérôme, et Perrine ont dû placer leurs animaux en urgence dans des bâtiments moins adaptés, ce qui complique sensiblement leur travail. Cependant les fermiers gardent le moral ! Des solutions d'urgence ont été trouvées et le processus de reconstruction de 3 logements par la Fondation et la Foncière Terre de Liens est enclenché et devrait aboutir à des logements rénovés en 2020.

Malgré ces difficultés, on assiste à une consolidation du collectif de travail sur les deux Gaec, même si cette dynamique est encore en cours. Perrine est partie pour s'installer

avec son compagnon dans une ferme non loin de là et a été remplacée, pour l'instant, par un salarié agricole. De plus l'acquisition en cours par la fondation d'une parcelle cultivable de 11 hectares attenante à l'exploitation actuelle va permettre de consolider les ressources fourragères abondantes en landes et parcours, mais pauvres en prairies fauchables. Cette ressource foncière supplémentaire permettra aussi de repenser l'usage de certaines parcelles entre le maraîchage et l'élevage et ainsi de disposer d'une meilleure organisation agronomique de l'espace. La complémentarité entre maraîchage et élevage a toujours été très présente dans la réflexion de ces fermiers en biodynamie, même s'il s'agit de deux structures de production distinctes. Enfin la disparition dans l'incendie du local de vente a conduit à développer un stand de marché au village le vendredi après midi, source de travail supplémentaire, mais aussi occasion de renouvellement des contacts avec les consommateurs locaux et le village.



SAINT-ROCH

- 12 ha 1 homme
- Élevage bovin / lait
- Coopérative bio

NOUVELLE FERME

Achat



Par Franck Bernard, président de la Fondation Terre de Liens

Par une belle journée début août, avec Michel, président de l'association Terre de Liens Normandie, nous rendons visite à Jean-Charles sur la ferme de Saint-Roch, dans l'Orne. C'est une belle ferme de 75 hectares, presque d'un seul tenant, autour des bâtiments d'exploitation. Jean-Charles élève, avec l'aide d'un salarié à mi-temps, environ 50 vaches dont le lait est vendu à Biolait. C'est une ferme familiale qu'il exploite depuis 20 ans à la suite de ses parents. Jean-Charles avait le projet de s'agrandir pour conforter sa ferme. Le Syndicat d'eau de l'Orne a ainsi informé de l'opportunité d'une vente de 12 hectares autour du périmètre rapproché du

captage d'eau de Saint-Roch. La proposition de conversion de ces terres en bio et le respect des contraintes liées à la préservation de l'eau potable ont retenu l'attention de l'agence de l'eau. L'opération a ainsi bénéficié d'une subvention de 80% pour l'acquisition. Ces terres, d'un seul tenant, sont situées à 3 km de la ferme de Jean-Charles.

Jean-Charles a décidé une réorientation professionnelle et souhaite céder sa ferme à Édouard (28 ans), qui est actuellement élagueur. Cette transmission se fera certainement en 2019.



LA FERME DE POMMIERS

- 6 ha 1 homme / 1 femme
- Élevage ovin (fromage) / miel
- Vente à la ferme / marché et magasin de producteurs

NOUVELLE FERME

Achat



Par Clara Acton et Carol Solórzano, stagiaires en communication et Christophe Bayle, membre du Conseil d'Administration de Terre de Liens Poitou-Charentes

C'est dans les hauteurs du Massif de la Chartreuse, à une vingtaine de kilomètres de Grenoble que nous rencontrons Christophe et Marie-Pierre. La ferme se situe "au milieu de la montagne", ce qui serait l'origine celtique du mot "Pommiers".

Nous arrivons à l'heure de la traite des brebis. Christophe et Marie-Pierre ont une centaine de brebis de race Lacaune et Corse, ce qui fait de l'élevage ovin leur activité principale. Soixante-quinze ruches et sept chevaux de loisirs viennent compléter l'activité d'élevage.

Pendant le temps de la traite, ils nous racontent leur installation. Christophe est installé sur la ferme de Pommiers depuis 2016, rejoint depuis par Marie-Pierre.

Ensemble, ils cultivent 38 hectares, dont 6 hectares achetés par la Fondation Terre de Liens à Eliane et Félix Genève, anciens éleveurs et co-fondateurs d'Accueil Paysan. Cette acquisition, vient en complément d'un projet de donation que les Genève mûrissent et qui permettra de préserver l'entité agricole nécessaire pour pérenniser l'activité d'élevage sur cette ferme.

Après la traite nous nous rendons dans la cave d'affinage, construite par le couple en 2016, où ils affinent des tommes pendant de longs mois. Christophe nous explique qu'ils transforment la totalité de la production laitière en yaourts et fromages vendus à la ferme, sur le marché local et dans des points de vente collectifs.



NOUVELLE FERME

LES GRANDES SOUCHES

Donation

-  24 ha
-  1 homme / 1 femme
-  Élevage porcin / transformation en charcuterie
-  Magasins de producteurs / Amap et Biocoop



Par Jérôme Deconinck, directeur de La Fondation Terre de Liens

À la limite entre la Vendée et les Deux Sèvres, Jean-Marco a repris la ferme familiale en 1988 sur un élevage porcin industriel avec plus de 90 truies et un fort endettement. À la retraite de ses parents, en 1995, il doit choisir : s'agrandir et continuer à s'endetter ou changer de système. Il décide alors de diminuer son cheptel et teste la vente directe. En 2001, Isabelle, sa femme, s'installe sur la ferme sur la partie transformation et ils adhèrent à un atelier de transformation collectif. En 2006, ils décident de passer en bio après avoir diminué encore le nombre de truies et réfléchi l'alimentation du troupeau. Il lui aura donc fallu 10 ans pour changer de système, avec de fortes incertitudes financières mais une solide conviction. Sur cette ferme de 23 hectares avec une trentaine de truies en bio, ils salarient

une personne en groupement d'employeurs et retirent de quoi vivre sereinement. Le changement de système de production leur a permis aussi de faire des choix sur leur emploi du temps et de pouvoir prendre des vacances régulièrement. En 2015, au décès de ses parents, Jean-Marco et ses deux sœurs héritent du foncier. Là encore, il voit une opportunité de "casser le cycle" inutile de rachats familiaux successifs et la donation à Terre de Liens paraît une évidence. Même si les montants financiers sont peu élevés, c'est un acte militant fort : *"On n'est pas obligé de spéculer sur la terre. Si on avait hérité, on aurait forcément revendu au moment de la transmission. Nous avons voulu casser cette logique au nom de 'la terre bien commun'"*.

UNE FERME PLEINE D'ÉNERGIE !

Le couple a encore innové en étant partie prenante d'un projet de production d'énergie renouvelable sur la ferme. Il y a une quinzaine d'années, un projet d'implantation d'éoliennes se monte sur leur territoire. La mairie du village les contacte et, en cohérence avec leurs convictions, Jean-Marco et Isabelle mettent leur terrain à disposition du projet et la ferme des Grandes Souches accueille l'une des quatre éoliennes du territoire. Un seul regret au bout de 15 ans : *"les investisseurs sont uniquement attirés par le gain..."*

Une perspective : *"il faudrait racheter ces éoliennes avec de l'investissement citoyen pour alimenter Enercoop !"*





LES AUTRES FERMES EN BREF



LE MITTELFELD-ALGOLSHEIM

Donation

- 2 ha
- 1 homme
- Grandes cultures
- Coopérative / grossiste



En conversion



FERME PIERRE-JEANNE

Donation

- 1 ha / maison / 3 bâtiments agricoles
- 1 homme / 1 femme
- Maraîchage / petits fruits / poules pondeuses
- Marchés vente à la ferme / cantine / Amap



En conversion



VACHÈRES

Co-acquisition
avec la Foncière Terre de Liens

- 93 ha / 1 maison / 2 bâtiments agricoles
- 1 homme / 1 femme
- Élevage caprin et ovin
- transformation fromage / plantes aromatiques
- Vente à la ferme / magasins spécialisés / marchés



SAINTE-JALLE

Co-acquisition
avec la Foncière Terre de Liens

Donation

- 73 ha / 1 maison / 1 bâtiment agricole
- 1 homme / 1 femme
- Élevage caprin et ovin
- transformation fromage / plantes aromatiques
- Vente à la ferme / magasins spécialisés / marchés



FERME DES VIGNES

Donation

- 16 ha / 19 ha bois / 2 maisons / 1 bâtiment agricole
- 1 homme / 1 femme
- Ruches / maraîchage / élevage caprin
- transformation fromage
- Amap / marché / vente à la ferme
- magasin spécialisé





PRÉPETIT

- 7 ha / 1 maison / 1 bâtiment agricole
- 1 homme / 1 femme
- Élevage bovin lait / maraîchage
- Marché / magasin spécialisé



Donation



CRESSONNIÈRE SAINTE ÉLOI

- 1 ha / 2 bâtiments agricoles
- 1 homme
- Cresson
- Amap / marché



En conversion

Achat



JARDINS DU GIROU

- 5 ha
- 17 en formation / 2 encadrants
- Maraîchage en insertion
- Amap / vente à la ferme



Indivision (75%)
avec la Foncière Terre de Liens



PFAFFENHOFFEN FERME DE LA COLINE

- 7 ha / 1 bâtiment agricole
- 1 homme / 1 femme
- Maraîchage / plantes aromatiques / fruits
- Amap / marché



Indivision (45%)
avec la Foncière Terre de Liens



FAVRIL

- 6 ha / 1 maison / 3 hangars
- 1 femme
- Maraîchage
- Amap



Indivision (25%)
avec la Foncière Terre de Liens



AGY

- 10 ha
- 2 hommes
- Élevage bovin lait
- Coopérative



Achat



LES PROJETS FINANCÉS PAR LA FONDATION

Outre l'acquisition en propre de fermes en vue de les louer à des paysans bio, la Fondation Terre de Liens finance des actions qui concourent à lutter contre la disparition des terres agricoles selon quatre axes dont les trois premiers sont portés par le réseau associatif de Terre de Liens :



- 1 l'accompagnement des porteurs de projet, futurs paysans ;
- 2 l'accompagnement des agriculteurs ou propriétaires qui veulent transmettre leur ferme ;
- 3 la sensibilisation et le conseil aux collectivités territoriales dans leur politique d'aménagement du territoire ;
- 4 l'essaimage de notre modèle et de notre vision en dehors des structures Terre de Liens.

**SUR L'EXERCICE 2017-2018,
LA FONDATION A ATTRIBUÉ 388 000 €
DE SUBVENTIONS RÉPARTIS AINSI :**



1 ACCOMPAGNER LES FUTURS PAYSANS

La fédération et les 19 associations régionales

167 000 €

Chaque année, les associations régionales Terre de Liens accueillent plus de **1 200 porteurs de projet (PP)** puis poursuivent, avec un tiers d'entre eux, avec un accompagnement sur le volet foncier agricole de leur projet. Fidèle à son objectif d'éducation populaire, Terre de Liens confie de plus en plus la mission d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projet à des **citoyens-bénévoles formés** pour cela.

Parfois exclus des réseaux d'accompagnement classiques et désarmés face à la complexité du contexte foncier, des porteur·euse·s de projet « sans terres » s'adressent à Terre de Liens. Nous devons

être en mesure de leur proposer **des réponses adaptées à leurs besoins** (un accueil et un suivi personnalisés, de la formation afin de renforcer leur autonomie sur les questions foncières) et également, leur **faciliter l'accès aux informations** (veille foncière, diffusion d'offres de terres, mise en lien avec des propriétaires de terres et des cédants). Pour gagner en compétence, les accompagnants Terre de Liens (salariés et bénévoles) expérimentent des outils méthodologiques, organisent des formations, participent à des journées d'échanges et de réflexion. Ce travail s'effectue en relation étroite avec des associations du **réseau InPact**.

EXEMPLES

- **En Aquitaine** : organisation de 2 cafés-installation/transmission avec la Safer et l'Adear ;
- **En Limousin** : signature imminente d'une convention de partenariat avec la Safer, organisation de 3 cafés-installation dont un avec la Safer sur le thème "diviser une grande ferme pour s'installer à plusieurs" ;
- **À l'échelle de 6 associations régionales** : se doter d'une grille commune de recueil et d'analyse des données relatives aux porteurs de projet accueillis et accompagnés ;
- **À l'échelle nationale** : organisation en mars 2018 d'un séminaire des bénévoles Terre de Liens sur la posture de l'accueillant-accompagnant de porteurs de projet agricole ;

Sortie en juin 2018 d'une nouvelle version du Guide méthodologique historique de Terre de Liens, "Trouver une terre pour mon projet agricole", une référence au niveau national.



TÉMOIGNAGE CAFÉ INSTALLATION

Capucine Godinot, animatrice Terre de Liens Limousin

« Le café-installation, c'est un moyen original et convivial de toucher des gens qui n'oseraient pas venir à des réunions formelles ou des formations officielles. Cette année en Limousin, nous en avons organisé deux, en collaboration fluide avec la Safer qui intervient aussi à nos côtés dans ces moments informels. On passe une bonne soirée, il y a bien sûr des porteurs de projet en recherche de terres, mais aussi des habitants, des curieux, des gens impliqués dans la vie locale. »



2 ACCOMPAGNER LES CÉDANTS ET LES PROPRIÉTAIRES POUR TRANSMETTRE LEURS FERMES

75 000 €

La fédération et 11 associations régionales : Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Centre, Nord Pas-de-Calais, Picardie, Pays de Loire, Bretagne, PACA, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon

Sans démarche pro-active et sans publicité, Terre de Liens accompagne déjà près de **200 cédants ou propriétaires chaque année**. Ils s'adressent naturellement à Terre de Liens pour du conseil, un accompagnement à la mise à bail ou la vente, l'identification de candidats à l'installation et parfois pour une donation ou un legs.

PLUSIEURS MÉTIERS COUVERTS PAR TERRE DE LIENS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS :

- **La veille foncière**, opérée par les citoyens-bénévoles, pour repérer des terres agricoles disponibles ou menacées ;
- **L'accueil des propriétaires**, leur orientation et information sur le droit rural ;
- **Le diagnostic du foncier détenu** : évaluation d'un fermage, étude des possibilités d'activités, évaluation du potentiel de conversion à la bio, mise en relation avec un réseau de partenaires ou de porteurs de projets...
- **La rédaction d'un projet patrimonial** personnalisé en vue d'un appel à candidature (pour la vente ou la location) ;
- **L'appui à la mise en location** via un bail rural environnemental ;
- **L'appui au montage** de projets de vente à des structures collectives type SCI ou GFA constituées pour l'occasion.



Le travail de **recensement des problématiques et des situations rencontrées** autour des propriétaires fonciers met en lumière une diversité de cas :

- Des biens fonciers identifiés, parfois déjà cultivés, mais correspondant à un nombre très important de propriétaires, rendant leur transmission très délicate ;
- Des biens fonciers en friches, souvent pour cause de spéculation avec ou sans identification de propriétaires ;
- Des propriétaires soucieux de l'avenir de leurs biens fonciers qui sollicitent directement Terre de Liens.



« Mon voisin m'a dit qu'il avait des terres en propriété », « j'ai eu vent de parcelles en vente », « il y a des terres qui semblent inexploitées près de chez moi »

Les associations régionales Terre de Liens reçoivent régulièrement ce type d'informations mais n'ont souvent pas le temps et les moyens d'approfondir ces situations (vérifier l'état de propriété, les précédents, la présence d'un locataire...) afin d'élaborer au besoin une stratégie pour mobiliser ces terres en faveur de nos modèles agricoles. Comment déléguer une partie de cette démarche à des bénévoles ? Quels sont les différentes typologies de sollicitations reçues et quelles premières réponses un citoyen peut-il apporter ? C'est à ces questions qu'ont travaillé activement les associations régionales cette année afin de **construire des méthodologies et des outils simples pour les citoyens qui souhaitent être plus actifs même sans connaissance fine des réglementations foncières.**

TÉMOIGNAGE TRANSMISSION

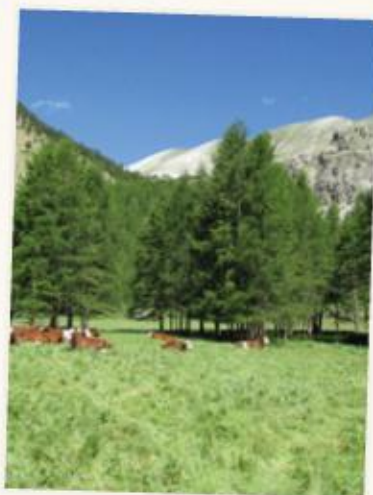
SAUVEGARDER L'UNE DES DERNIÈRES FERME LAITIÈRE TRADITIONNELLE DU QUEYRAS

Coline Albin-Fabre, animatrice Terre de Liens PACA

« La ferme de Pra Chiriou, située à 1.600 mètres d'altitude sur la commune de Ceillao, dans le Queyras, a une trentaine de vaches de race Abondance et transforme son lait en fromages et produits laitiers de qualité. Elle représente un des éléments clés de l'attractivité locale ; c'est une des dernières exploitations de ce type sur le Queyras et la dernière à Ceillao.

Les exploitants actuels cherchent à transmettre leur ferme depuis plus d'un an, mais ne trouvent aucun repreneur, les investissements pour la reprise étant très conséquents.

L'association Terre de Liens PACA et plusieurs acteurs du territoire (notamment la Safer PACA, le PNR du Queyras et la commune) travaillent ensemble pour répondre aux questionnements soulevés par la potentielle transmission de cette ferme à Terre de Liens. Si plusieurs études (état du bâti, viabilité économique future de la ferme, potentiel de conversion en agriculture biologique) ont permis d'avancer sur le projet, le travail sur sécurisation du foncier sur le long terme et la recherche de porteurs de projet restent des étapes déterminantes pour sa réussite. »



3 SENSIBILISER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La fédération et sept associations régionales : Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, Nord Pas de Calais, Picardie, Pays de Loire, Bretagne

130 000 €

Parce que Terre de Liens ne peut pas acheter toutes les fermes agricoles françaises, il est indispensable de mener en parallèle un travail de sensibilisation des élus et techniciens des collectivités pour leur faire prendre conscience du rôle essentiel qu'ils peuvent jouer dans la préservation des terres agricoles. **Dans la rédaction de leurs documents d'urbanisme, leurs décisions d'aménagement du territoire, la mise en place de zonages de protection, les élus ont le pouvoir de ne pas bétonner les espaces cultivés**, de réhabiliter des terres en friches, de soutenir l'installation de paysans pour approvisionner cantines ou hôpitaux...



Pour renforcer l'implication des collectivités locales, Terre de Liens met en place des outils d'information et de formation sur le foncier agricole, oriente ces acteurs sur les différentes manières de se saisir de cette problématique sur leur territoire et noue des partenariats pour accompagner leur action. La forme la plus aboutie d'intervention va jusqu'à la construction de projets fonciers agricoles portés conjointement par Terre de Liens et par des collectivités soucieuses de s'engager concrètement dans l'avenir de leurs terres agricoles.

COMMENT TERRE DE LIENS INTERVIENT AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS ?

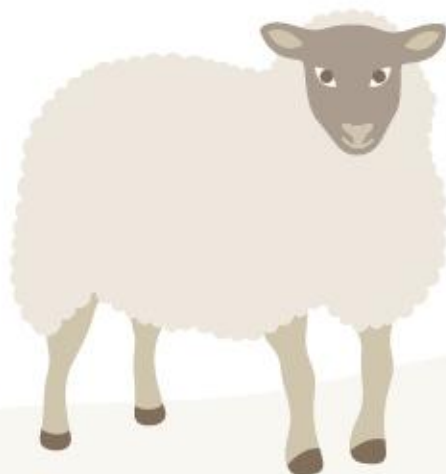
Nous avons trois grands types d'intervention :

1 / PERMETTRE L'ÉMERGENCE DE PROJETS AGRICOLES SUR UN TERRITOIRE :

sensibilisation et formation des élus, réalisation de diagnostics fonciers et repérage de foncier disponible pour l'installation.

Exemples de projets soutenus par la fondation en Nouvelle-Aquitaine : Sensibilisation de 7 collectivités à l'importance de la relocalisation d'une agriculture diversifiée et nourricière. Participation aux dynamiques de projets alimentaires territoriaux (PAT) engagés par 14 collectivités. Création d'un

programme de formation de deux jours à destination des agents de collectivités territoriales en Dordogne : "Repérer et maîtriser du foncier pour des projets alimentaires territoriaux"



TÉMOIGNAGE SENSIBILISATION

SUR L'ÎLE D'YEU, PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES DANS UN CONTEXTE HAUTEMENT SPÉCULATIF

Tanguy Martin, médiateur foncier Terre de Liens
Pays de la Loire

« Nous accompagnons la commune de l'île d'Yeu et plusieurs associations locales sur le projet "Terres Fertiles". Les objectifs ? Redonner à des terres leur vocation agricole pour renforcer les circuits d'alimentation locale, lutter contre l'enfrichement et la fermeture des paysages, installer des paysannes et des paysans dans un secteur touristique où la pression foncière est forte. Nous accompagnons les différents acteurs, sensibilisons propriétaires et habitants... Il s'agit bien d'un travail collectif, sur lequel interviennent plusieurs autres acteurs : la collectivité, le collectif agricole d'habitants de l'île, l'association de protection de la nature "Yeu demain", mais aussi le Groupement des agriculteurs biologiques de Vendée ou la Safer qui ont eu l'occasion d'intervenir sur leurs domaines d'expertise. »



2 / APPORTER DE L'EXPERTISE ET DU CONSEIL POUR LA MAÎTRISE FONCIÈRE PAR LA COLLECTIVITÉ : études d'opportunité pour le développement d'activités sur des lieux, recherche et sélection de candidats, mise en place de baux ruraux environnementaux.

Exemples de projets soutenus par la fondation :

- **Hauts-de-France** : Etudes de faisabilité d'une installation à partir de repérages d'opportunités foncières. Appui aux collectivités dans la définition de leur projet agricole et dans la recherche de porteurs de projet. Négociations avec les propriétaires et la Safer pour le compte de la collectivité.
- **Picardie** : Participation aux Commissions départementales de protection des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) de l'Aisne et de la Somme.
- **Pays de la Loire** : Accompagnement de la commune des Sables d'Olonne (85) pour l'installation d'un maraîcher biologique.
- **Bretagne** : Réponse à un appel d'offre lancé par la commune de Moëlan-sur-Mer (29) pour la mise en valeur de 120 hectares de terres incultes. Mission pour la commune de Belle-Ile-en-Mer pour la sécurisation foncière et l'installation.

TÉMOIGNAGE APPUI À UNE COLLECTIVITÉ

UNE DÉMARCHE D'APPROVISIONNEMENT EN BIO ET LOCAL DANS UNE ZONE PEU ATTRACTIVE POUR LES PORTEURS DE PROJET

Sébastien Launais, animateur Terre de Liens Champagne-Ardenne

« La Communauté de communes des Crêtes Préardennaises dans les Ardennes (08) est une collectivité engagée qui souhaite installer des maraîchers biologiques, notamment pour favoriser l'approvisionnement local de la restauration collective. Suite à une veille foncière réalisée en 2016, elle a repéré 2 parcelles de 6 hectares et 4 hectares en propriété de deux communes. Elle a donc sollicité Bio en Grand Est et Terre de Liens pour réaliser l'étude de faisabilité et la recherche de porteurs de projet. Trouver des candidats à l'installation n'a pas été simple et l'appel à candidature a été relancé plusieurs fois ! Parmi les trois réponses reçues, une candidature a retenu l'attention du comité de pilotage et devrait aboutir fin 2018 à la signature d'un bail rural environnemental avec un jeune de la région, rédigé avec l'aide de Terre de Liens. La région Champagne-Ardenne voit bon nombre de porteurs de projets la quitter pour s'installer dans des régions réputées plus "favorables" (Auvergne-Rhône-Alpes, Ouest...) alors que des opportunités existent bel et bien ! C'est donc un véritable enjeu pour nous de pouvoir redynamiser les campagnes champardennaises, mieux faire connaître l'association et son action d'aide à l'installation. »

3 / OFFRIR DES OUTILS OPÉRATIONNELS POUR L'ACQUISITION :

la Fondation Terre de Liens offre de nouvelles modalités de préservation des terres pour les collectivités : donation ou vente à Terre de Liens, financement d'acquisitions par la fondation via des subventions d'investissement.

Exemples de projets soutenus dans les Hauts-de-France : L'enveloppe d'investissement de 100 000 € octroyée par le conseil régional Nord-Pas-de-Calais à la Fondation Terre de Liens a déjà permis de co-financer l'achat de deux fermes : le Favril dans le Parc naturel régional (PNR) de l'Avesnois et les Clémingues dans le PNR des Caps et Marais d'Opale, au cœur d'une zone humide d'importance internationale. Deux autres projets, à Loison et à Liesseies (PNR de l'Avesnois) sont en cours d'analyse en vue d'une acquisition par la Fondation.



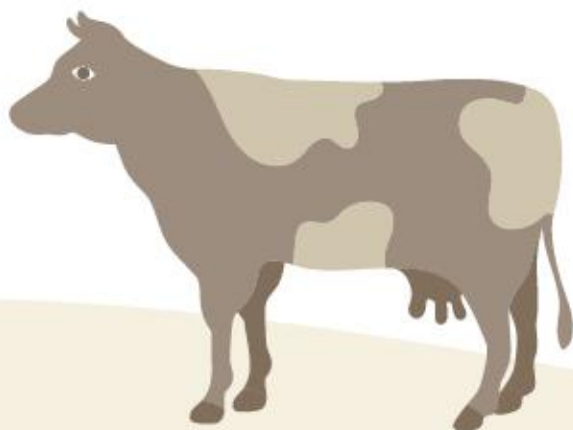
Juin 2018 : Des bénévoles TOL sur la parcelle achetée par la Fondation aux Clémingues du marais audomarois (62)

TÉMOIGNAGE MAIRIE ENGAGÉE



À RANCON (HAUTE-VIENNE), UNE MAIRIE SOLLICITE TERRE DE LIENS POUR ACHETER UNE FERME LAITIÈRE
Capucine Godinot, animatrice Terre de Liens Limousin

« Dans notre région, ce sont généralement de très grandes exploitations de 150 hectares ou plus qui sont à la vente. C'est donc compliqué pour les projets en agriculture paysanne, de taille modeste : nous devons morceler la ferme et trouver plusieurs porteurs de projet, et souvent les vendeurs ne sont pas prêts à patienter pour cela. Mais l'an dernier, en mars 2017, le maire de Rancon, en Haute-Vienne, a appelé Terre de Liens Limousin sur les conseils d'une adhérente de l'association, habitante du village. Sur sa commune, une ferme laitière de 70 hectares se vend aux enchères et il aimerait y voir se développer un projet d'agriculture biologique avec vente directe. Des bénévoles de l'association se rendent sur place et conseillent au maire de proposer à la Safer d'acquérir la ferme. Celle-ci accepte en juillet 2017 et la stooke le temps que Terre de Liens cherche sereinement un candidat. D'ici fin 2018, la Safer devrait attribuer la ferme à Terre de Liens car entretemps nous avons trouvé Paul Charrier, éleveur en bio, qui souhaite s'installer à Rancon. Bref, c'est un très bel exemple de collaboration avec une collectivité qui pour une fois a abouti non seulement positivement mais surtout très rapidement ! »



Il est essentiel aux yeux du Conseil d'administration de financer également des actions menées en dehors du mouvement associatif Terre de Liens.

Exemple de projets soutenus :

Fonds de dotation Lurzaindia : l'équivalent de Terre de Liens au pays basque a créé une société foncière qui a déjà permis d'acheter 380 hectares de terres grâce à la collecte d'épargne citoyenne. En 2018, Lurzaindia souhaite créer un fonds de dotation afin de collecter également du don. La fondation fait tout naturellement partie des tous premiers donateurs.

Association Terre de Rivières (Tarn) : Fin 2013, 7 hectares de terres bio sont mis en vente, dont un tiers est occupé par un verger de 450 arbres. Mais plusieurs céréaliers de la région lorgnent cette parcelle pour s'agrandir, bénéficier de la bouche d'eau disponible sur les terres et des primes européennes pour les céréales. Le futur agriculteur risque donc d'arracher les pommiers et de repasser cette parcelle en agriculture conventionnelle. Par une mobilisation importante et une médiatisation forte, 4 hectares sont finalement attribués à un arboriculteur bio voisin. En parallèle l'association Terre de Rivières est créée pour concrétiser la volonté des habitants et de la communauté de communes Tarn et Dadou d'acquérir les 3 hectares restants pour permettre l'installation d'un maraîcher bio. La Fondation Terre de Liens a accepté d'héberger la collecte de dons dédiés permettant à Terre de Rivières d'acheter ces terres.

Collectif de Rouen (Amap, Slow Food, Bouillons Terre d'avenir, Héberge de Seine, Terre de Liens Normandie) : formé au printemps 2017, ce collectif dialogue avec la Métropole de Rouen dans le cadre de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pour demander la préservation absolue de certains fermes du territoire qui auraient pu partir à l'urbanisme. Le collectif organise des réunions de quartier, des courriers d'interpellation des élus, une pétition. Certaines recommandations du collectif sont suivies par les services techniques de la Métropole, d'autres non, comme la ferme de Bonsecours près de Rouen qui devrait l'objet d'un projet d'aménagement de lotissements dans quelques années, soit près de 20 hectares de terres agricoles de bonne qualité qui disparaîtront sous le bitume.



La ferme de Bonsecours, près de Rouen, menacée de devenir un lotissement..

DES PRISES DE CAPITAL

AUPRÈS DE STRUCTURES PARTENAIRES

Durant cet exercice, la Fondation a pris des participations au sein de structures porteuses de valeurs qui font écho aux siennes :

- 5 000 € investis au capital de la foncière Villages Vivants, qui œuvre pour la revitalisation des cœurs de villages.
- 5 000 € d'action d'Enercoop, un fournisseur d'électricité 100% renouvelable sous forme coopérative.



MÉCÉNAT

DES ENTREPRISES QUI FONT ENTRER UN PEU DE TERRE DANS LEUR BOÎTE !

Terre de Liens s'est doté d'une politique de mécénat depuis 2014, avec une charte éthique. En 2017-2018, ce sont près de 110 personnes morales qui ont soutenu notre action, dont 22 associations et fondations, pour un montant total de 205 000 € de dons. L'immense majorité de ces entreprises font partie du monde de la bio : magasins, transformateurs, grossistes etc. Leurs dirigeants sont bien conscients que l'avenir de la filière bio repose sur la capacité à installer des paysans, c'est pourquoi ils ont choisi de s'engager à nos côtés, comme ProNatura qui nous finance dans la durée sur cinq ans. À côté du mécénat financier "classique", nous avons aussi développé des partenariats plus originaux au cours de l'exercice passé :

- **DES PRODUITS-PARTAGE** : une partie du prix de vente du produit est reversée à Terre de Liens (ex. : la Nef, Unis-Cartouches, Herbière du Velay, compilation musicale How do you Dub) ;
- **DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES** : un salarié est mis à notre disposition pour une durée allant de une journée à 18 mois (ex. : Wavestone, AXA, BNP), soit l'équivalent de 123 000 € de don ;
- **DU MÉCÉNAT EN NATURE** : plusieurs magasins Bioocoop ont offert nourriture et boissons pour nos événements ;
- **DE L'ARRONDI EN CAISSE** : plus de 100 magasins Bioocoop ont proposé à leurs clients d'arrondir leurs achats à l'euro supérieur au profit de Terre de Liens.



Une remise de chèque symbolique dans un magasin Bioocoop
(Crédit photo : Sud-Ouest - Philippe Brégouvy)

» LISTE DÉTAILLÉE
DE NOS MÉCÈNES
SUR NOTRE SITE WEB



LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

UNE SALARIÉE MISE À NOTRE DISPOSITION PENDANT 20 MOIS

Nicole Moutenet, salariée d'AXA en Ile-de-France

"Début 2016 AXA a mis en place une formule de mécénat de compétences à temps plein, notamment pour les salariés en fin de carrière. Après avoir travaillé dans le marketing puis en accompagnement du changement, j'étais à ce moment-là manager d'une équipe Organisation et Service client et cette opportunité de travailler 20 mois dans une structure associative pour y être ensuite bénévole pendant ma retraite m'a séduite. Sensible aux thèmes de souveraineté et de sécurité alimentaire, j'ai longuement cherché une association travaillant sur ces sujets avant de découvrir Terre de Liens et le concept d'agriculture paysanne. Le Comité éthique d'AXA ayant validé la mission auprès de la fondation reconnue d'utilité publique, j'ai pu intégrer l'équipe de Terre de Liens Ile-de-France en novembre 2016 tout en restant juridiquement salariée d'AXA. Là j'ai travaillé sur l'analyse de la gouvernance de l'association, la mise à jour du plan stratégique et les actions de mécénat."



LES PRODUITS-PARTAGE

L'EXEMPLE DU LIVRET D'ÉPARGNE NEF

Matthieu Lantenois, épargnant de la Nef en Savoie.

"J'ai choisi de placer mon épargne sur un livret à la Nef, car contrairement aux livrets A ou autres livrets réglementés, la transparence sur l'usage de l'argent placé est totale puisque la liste exhaustive et nominative des prêts accordés par la Nef est publique. De plus, la Nef propose de partager les intérêts en totalité ou en partie avec une association. La rémunération est si faible actuellement - 0,1% d'intérêts - que j'ai choisi de donner la totalité de mes intérêts annuels à Terre de Liens qui incarne le mieux mes préoccupations, car je suis moi-même en cours d'installation comme paysan bio."

DES MAGASINS BIO ENGAGÉS

Raphaël Hourdin, gérant du magasin L'Eau Vive de Clermont-Ferrand

"J'ai monté un magasin de produits biologiques en 2009, par conviction. Depuis 2014 je soutiens financièrement Terre de Liens, de façon variable selon les années et les résultats de l'entreprise, mais cela me tient à coeur, car **sans terres agricoles et sans paysans, pas de produits dans mes rayons** ! En 2017 et 2018 nous avons relayé une opération spéciale imaginée par le siège du réseau L'Eau Vive : des cartes de don de 10€ étaient proposées aux clients. Honnêtement, les résultats financiers n'ont pas été à la hauteur de l'énergie mise par le siège et par les bénévoles Terre de Liens venus faire des animations en magasin, mais cela a quand même sensibilisé les clients à la provenance de ce qu'ils achètent. En parallèle d'un soutien financier direct, cette année j'ai souhaité co-organiser avec Terre de Liens un évènement sur une de leur ferme qui fournit mon magasin en pommes et compotes. Ce fut une grande réussite, avec près de 100 participants aux trois balades thématiques (ornithologie, botanique et arboriculture) organisées en présence de spécialistes nationaux.





Alain Poulet, Responsable Centrale d'achats du réseau Satoriz

"Fin 2017, Satoriz a accepté de distribuer des bulletins de don pour Terre de Liens dans l'ensemble des magasins de son réseau, ce qui a permis de collecter 15 000 € auprès de nos clients. Déjà, en 2007, nous avions relayé un des tous premiers appels à l'épargne citoyenne de Terre de Liens pour l'achat de la ferme de Chalonne en Isère. Nous sommes sélectifs dans nos partenariats et avons accepté de relayer le message de Terre de Liens car nous défendons vraiment la même vision de l'agriculture et avons les mêmes valeurs. Satoriz appartient toujours à ses fondateurs et reste un groupe indépendant, libre de ses choix et défendant une bio de qualité. Terre de Liens, en tant que facilitateur d'installation et structure en dehors des schémas dominants, ça nous parle !

Nous sommes du même monde, de la même filière : nous ne sommes pas juste le dernier maillon, pas juste des vendeurs de bio, mais au contraire nous nous sentons faire partie de toute une chaîne qui commence avec l'installation de paysans et Terre de Liens."

NOS MÉCÈNES

EN 2017-2018



Les partenaires
mentionnés ci-dessous
ont accordé à Terre de
Liens un soutien
d'au moins 1000 €
(classement par hauteur
de contribution)

PLUS DE 2000 €

PRONATURA
TOP FRUITS FRUITS
BIOCOOP LA BIO DU SEMNOZ
LILO
BIOCOOP RIVE DROITE À FLOIRAC
BIOCOOP FREQUENCE BIO SABIoca
BIOCOOP DU LEMAN
BIOCOOP BIO TRINITÉ
BIOCOOP JONATHAN
FONDATION D'ENTREPRISE L'OCCITANE
BIOCOOP BIO JAURÈS
BIOCOOP PRÉ VERT-AGEN
BIOCOOP CAUDERAN
BIOCOOP TOULOUSE LES MINIMES
BIOCOOP DES GRAINS DE BLÉ
BIOCOOP DU PAYS SANTON
BIOCOOP MAXIBIO
BIOCOOP QUINT ENTREPRENDRE BIO
MILLET PORTES ET FENÊTRES
THE GRIZZLY LABS
THE UK ONLINE GIVING FOUNDATION
BIOCOOP L'ANDÉSITE
BIOCOOP PAYS DE COGNAC
BIOCOOP L'OUSTAL
AG2R LA MONDIALE
BIOCOOP AU PTIT EPEAUTRE
BIOCOOP DE CHALONS
BIOCOOP SAINBIOSE

PLUS DE 1000 €

BIOCOOP RIOM SUD
BIOCOOP MONTAUBAN
BIOCOOP BIOCBG
CHAMPAGNE FLEURY
BIOCOOP SAISON BIO
BIOCOOP GAMBETTA
BÈGLES BIO
BIOCOOP CRISILLE BIOBULLE
BIOCOOP EMPORIUM
VILLENAVE BIO
LES NOUVEAUX ROBINSONS
BIO BORDEAUX
LES JARDINS DE MATHIS
BIOCOOP ROYAN SANFRAN BIO
BIOCOOP VALSERINE
BRASSERIE DU CHARDON
GAEC FERME DE TRUTTENHAUSEN
BIOCOOP LE MARCHÉ BIO-MANAVAI
NATURE ET ALIMENTS
PUR ET ALIMENT
SARL GAUTRONNEAU DENIS
SAS MOULIN MARION MEUNERIE
TENCY MUSIC



LE MOUVEMENT TERRE DE LIENS

Au sein du mouvement Terre de Liens, des citoyens se mobilisent pour se réapproprier un sujet de société crucial : l'avenir de notre agriculture, de nos paysages et de notre alimentation. S'engager dans Terre de Liens, c'est permettre aux terres de conserver leur vocation agricole et de retrouver leur statut de bien commun. Mais c'est aussi agir très concrètement sur l'installation et le maintien de paysans pratiquant une agriculture de proximité, biologique et paysanne.

Avec la Fondation, Terre de Liens c'est aussi :

- Une fédération et 19 associations territoriales. Elles effectuent de la veille foncière, sont le lien avec les fermiers. Terre de Liens, sensibilisent les citoyens, les collectivités et portent les questions de foncier agricole dans le débat public. Chaque année, plus d'un millier de paysans à la recherche de solutions d'installation frappent à la porte de ce réseau.
- La Foncière, entreprise d'investissement solidaire. Elle achète des fermes louées à des paysans engagés dans une agriculture paysanne, biologique et à taille humaine.



Édition : Fondation Terre de Liens
Création graphique : Emilie Chéron et Compte de com'
Crédits photos : Terre de Liens, Robert Delage,
Élise Doreau, Jean-jacques Ertzinger, Magali Estour,
Christophe Bayle, Constance Nowacki, Gabriela
Calmont et Xavier Dubois.
Imprimé sur du papier 100 % recyclé
ISSN-2810-5861



Fondation Terre de Liens
www.terredeliens.org

f Terre de Liens @Terredeliens

10, rue Archinard 26400 CREST
09 70 20 31 00